

# PRESCRIPTIONS D'ANTIBIOTIQUES : EVALUATION DU GUIDE D'ANTIBIOTHERAPIE

EDME P, ROCHE JL, SMYCZ J, SAUFNAI C, MOUNIER M  
Service Pharmacie, Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse

## Objectifs

Le guide d'antibiothérapie de l'établissement a été mis à disposition des médecins et des services de soin en 2005.

En vue de sa réactualisation, nous avons mis en place une étude « d'évaluation de l'adéquation des prescriptions d'antibiotiques au guide interne » afin de déterminer les améliorations à y apporter.

### Présentation du GPS Perray-Vaucluse

Le GPS PV comprend 2 sites d'hospitalisation :  
-L'hôpital Henri EY (Paris)  
-L'hôpital du Perray (Essonne)

### Information

En janvier 2007 (date de réalisation de l'étude), l'informatisation du circuit du médicament n'est que partiellement réalisée.  
-> Le site parisien est totalement informatisé.  
-> L'informatisation du site essonnien est en cours. Les 2 modes de prescription (papier et informatique) se côtoient.

### Modalité de dispensation des antibiotiques

\*Tous les antibiotiques sont en « dispensation contrôlée ».

\*L'indication de l'antibiothérapie est une mention rendue obligatoire lors des prescriptions sur support informatique.

\*Pour les services non encore informatisés, toute demande d'antibiotique à la pharmacie est complétée d'une fiche « suivi des prescriptions des antibiotiques » renseignée par les préparateurs selon les indications des équipes infirmières.

SUIVI DES PRESCRIPTIONS DES ANTIBIOTIQUES	
Date : .....	
Nommes administratives :	
1. Nom : .....	Patient : .....
2. Age approximatif : .....	
3. Sexe : Masculin / Féminin	
4. Service d'hospitalisation : .....	
5. Permission obtenue (au cours des 30 derniers jours) : oui / non	
6. Hospitalisation récente (c 8 jours) dans un service de court séjour : oui / non	
Antibiothérapie :	
Antibiotique n°1 : .....	Antibiotique n°2 : .....
Vues d'administration : (pour le spécialiste)	Vues d'administration : (pour le spécialiste)
Posologie : .....	Posologie : .....
Utilité de : .....	Utilité de : .....
Type de prescription : institution / externe	
NOM du prescripteur : .....	
adresse pour la radiocentre (si externe) : .....	
Indication du traitement :	
Evolution dentaire : .....	
Infection dentaire : .....	
Infection respiratoire : .....	
Infection urinaire : .....	
Autre : .....	

## Antibiothérapie au GPS Perray-Vaucluse en 2007

## Méthodologie

Validée par le médecin référent en antibiothérapie et le COMEDIMS

### Avant

- > Pendant 1 mois (janvier 2007), toutes les prescriptions d'antibiotiques sont analysées par la pharmacie.
- > Chaque prescription, qu'elle soit informatique ou « sur papier », est complétée d'un formulaire spécifique « prescription de traitement antibiotique » rempli par le prescripteur.

Les somaticiens et dentistes de l'établissement (principaux prescripteurs d'antibiotiques) sont informés par courrier du déroulement de l'étude.

- Chacun d'entre eux dispose :
- Du guide d'antibiothérapie
  - De fiches de « prescription de traitement antibiotique »
  - D'enveloppes pré-adressées pour le retour des fiches à la pharmacie

Les grandes lignes de l'études sont reprises dans le bulletin interne que propose la pharmacie tous les mois notamment à destination des médecins et des équipes soignantes.

ANTIBIOTIQUES	POSOLOGIE	DUREE DU TRAITEMENT

### Après

Chaque prescripteur est rencontré afin :

- d'effectuer un bilan
- d'apporter les éléments cliniques nécessaires à la bonne appréciation de leurs données
- de parcourir le guide en vigueur pour relever les éventuelles modifications à apporter.

## Résultats

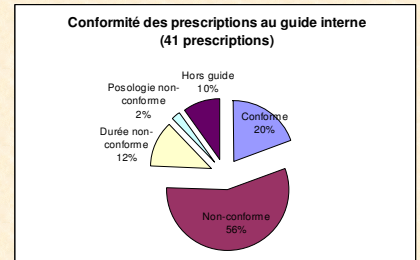
41 prescriptions d'antibiotiques ont été effectuées sur le mois de janvier 2007.

### La répartition en fonction des prescripteurs est la suivante :

- 14 prescriptions émanent des dentistes
- 24 prescriptions émanent des somaticiens
- 3 prescriptions émanent des psychiatres

### Les résultats, en terme de conformité au guide, sont les suivants :

- 8 prescriptions sont en adéquation complète avec le guide (20%)
- Pour 5 prescriptions (12%), la durée de traitement n'est pas conforme au guide
- Pour 1 prescription (2%), la posologie n'est pas conforme au guide
- 23 prescriptions (56%) sont non conformes au guide (posologie et durée non conformes, autre antibiothérapie)
- 4 prescriptions (10%) correspondent à des cas cliniques non traités dans le guide interne.



## Principaux écarts enregistrés

### dentaire



1) Durée de traitement toujours supérieure à la durée précisée dans le guide (5 jours)

- o Dans les documents de référence, la durée des traitements dentaires indiquée est de 5 jours **minimum**. Cette durée de 5 jours a été reprise dans le guide sans mention du caractère « minimum ».

👉 Proposer une « fourchette » pour la durée de traitement des infections dentaires.

2) Prescription systématique d'une couverture antibiotique par les dentistes de l'établissement. Le guide interne indique un traitement en prophylaxie uniquement lors d'actes invasifs ou en cas d'infections iatrogènes (endocardites infectieuses...)

- o Aucun document officiel ne fait référence à cette pratique.
- o Les 2 dentistes de l'établissement demandent à ce que les spécificités des patients psychiatriques soient prises en compte : les patients psychiatriques, souvent négligés en matière d'hygiène, sont particulièrement exposés à la cellulite post chirurgicale.

👉 Intégrer le traitement antibiotique systématique dit « de couverture » en prévention de la cellulite.

### Urinaire



Les traitements « minute » recommandés en 1<sup>ère</sup> intention dans les infections urinaires « non compliquées » ne sont jamais prescrits au profit des traitements conventionnels.

- o Une réflexion est menée avec les médecins de l'établissement autour de la conduite à tenir en cas d'infection urinaire non compliquée.
- o Les médecins invoquent « à nouveau » les spécificités psychiatriques pour argumenter leurs pratiques : infections urinaires à prédominance masculine.
- o Une recherche bibliographique autour des traitements des infections urinaires chez des patients en milieu psychiatrique est infructueuse.
- o La confrontation de nos pratiques avec celles d'hôpitaux psychiatriques de proximité montre que les choix se fixent également sur les traitements conventionnels. Les motifs évoqués sont :

- > les traitements neuroleptiques aux propriétés anticholinergiques favorisent les résidus post-mictionnels exposant aux infections urinaires
- > La nécessité d'une coopération pleine et entière du patient lors de l'interrogatoire ainsi que dans le suivi de l'infection urinaire

👉 Choix laissé aux prescripteurs entre un traitement « minute » et un traitement « conventionnel ».

👉 Choix collégial sur les spécialités et schémas à retenir pour le guide « réactualisé ».

### Autres remarques

-L'établissement comporte une unité « enfant-ados ». Le guide actuel ne comporte aucune donnée pédiatrique

👉 Rédaction de recommandations en collaboration avec le pédiatre de l'établissement sur les principales infections pédiatriques (infections respiratoires hautes et basses).

-La mise à disposition de tests de diagnostic rapide des angines à *Streptocoques* serait bienvenue pour éviter une antibiothérapie systématique probabiliste.

👉 Mise à disposition des TDR aux consultations somatiques et révision des protocoles.

-Mise en évidence de dysfonctionnements en matière d'approvisionnement des services de soin en bandelettes urinaires. A défaut de bandelettes dans les services, les médecins demandent des antibiogramme qui orientent leurs prescriptions.

👉 Vérification des chariots de soin des services et information auprès des services et des médecins sur les modalités d'obtention.

## Bilan et perspectives

La version réactualisée du guide a été diffusée en juillet 2007 dans les services de soin et auprès des médecins de l'établissement. Elle intègre les protocoles révisés et travaillés en collaboration avec l'équipe des médecins somaticiens et le médecin référent en antibiothérapie.

La collaboration avec les médecins somaticiens a permis un rapprochement entre l'équipe pharmaceutique et médicale sur le thème de l'antibiothérapie favorable à la poursuite régulière de ce type d'étude (au moins une fois par an).

Cette même étude a été réalisée en novembre 2007 et en mai 2008. La proportion de prescriptions en adéquation complète au guide avoisine les 70% mais d'autres axes de travail sont mis en évidence.

Notre volonté est de proposer des recommandations consensuelles avec les prescripteurs de l'établissement dans le respect des données officielles mais la difficulté reste de ne pas adapter ces recommandations aux pratiques « personnelles » des prescripteurs.